

HAUTES-ALPES | La FDSEA 05 et les Jeunes agriculteurs ont organisé leur rentrée syndicale, vendredi

Agriculteurs : cri d'alarme contre le chant du cygne

Tous les représentants des filières agricoles des Hautes-Alpes ont pu mettre sur la table leurs préoccupations, vendredi à Chorges, à l'occasion de la rentrée syndicale de la FDSEA (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles) et des JA (Jeunes agriculteurs). Gel des récoltes, baisse des aides, plan loup... les acteurs du monde rural ont fait le tour des sujets d'actualité, en tentant d'interpeller les élus départementaux. État des lieux.

1. Le plan loup : pas plus avancés

« C'est du foutage de gueule », ne décolerait pas Alexandre Lagier, président des Jeunes agriculteurs des Hautes-Alpes, à propos du nouveau plan loup, désormais entré en vigueur sur la période 2018-2023.

L'enjeu est d'assurer la viabilité de l'espèce, tout en protégeant les éleveurs et leurs troupeaux. C'est là que le bât blesse.

« On a tué neuf loups en 2017, mais les attaques continuent d'augmenter. Il faut donner à l'éleveur les moyens de se défendre. Les patous ne sont pas forcément la solution », poursuit-il. Sur ce sujet, la préfète des Hautes-Alpes, Cécile Bigot-Dekeyzer, venue ren-



Le lieu de rendez-vous était donné vendredi à Chorges sur l'exploitation de Mickaël Robin et Aurélie Pizzanelli, en présence de la préfète des Hautes-Alpes, Cécile Bigot-Dekeyzer, des députés Joël Giraud et Pascale Boyer, et de la sénatrice Patricia Morhet-Richaud. Photo Le DL/Havien OSANNA

contrer les agriculteurs à Chorges vendredi, s'est montrée ferme : « Vous avez touché des aides, vous êtes tous équipés, vous êtes protégés. Il faut arrêter de se faire peur. »

Le plan national prévoit d'atteindre une population stable de 500 loups. « Ce seuil est dépassé depuis longtemps », ont ironisé les éleveurs haut-alpins.

2. Gel : le dossier de calamité agricole suit son cours

La filière arboricole du 05 a particulièrement souffert des aléas climatiques en 2017. Le gel de printemps a entraîné des pertes pouvant

aller jusqu'à 100 % de la récolte (La Freissinouse, plaine de la Saulce, Neffes). Cette année, seul 25 % du tonnage habituel sera commercialisé.

Une indemnisation des pertes au titre de calamité agricole a donc été sollicitée par les arboriculteurs.

« L'indemnisation couvre aujourd'hui 35 % des pertes. On a demandé à ce qu'elle passe à 50 % », a expliqué René Laurans, président de la FDSEA 05.

La filière arboricole locale souffre également de l'arrêt du marché algérien, qui représentait 40 % de sa production en 2016.

3. Lait : augmentation des prix et scandale Lactalis

Dans un contexte d'augmentation des prix, qui restent encore en dessous des coûts de production, les producteurs laitiers haut-alpins ont encore passé une année difficile.

Le scandale du lait contaminé Lactalis n'a pas non plus arrangé les choses. « Les grandes sociétés ne respectent pas les règles sanitaires. C'est une mauvaise image qui rejaillit sur l'ensemble des filières agricoles », soulignait Alexandre Lagier. Pour tenter de valoriser ses produits, la filière laitière haut-alpine, qui

perd chaque année 1 million de litres sur 20 millions réalisés, dit avoir négocié une plus-value, seulement pour une partie des producteurs, avec la société La Fermière, basée à Gap.

4. Baisse des aides pour la modernisation des exploitations

Le plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCEA) est un dispositif qui permet d'accompagner les exploitants dans la modernisation des élevages, et notamment des bâtiments. 8,2 millions d'euros ont été consommés dans ce cadre en 2017. Pour la nouvelle année, l'enveloppe allouée par l'État et la Région sera de 3,5 millions d'euros. « Une baisse qui freine aussi les installations », ont pointé du doigt les représentants des filières agricoles.

5. Une revalorisation des retraites demandée

Aujourd'hui, un agriculteur à la retraite touche en moyenne 75 % du Smic, soit environ 750 euros. La FDSEA 05 demande une revalorisation pour les futurs retraités, à hauteur de 85 % du SMIC, soit près de 1 000 euros. Une bonification forfaitisée pour les parents de trois enfants et plus, calculée sur la moyenne de l'ensemble des retraites, est aussi revendiquée.

Flavien OSANNA